



EURODEFENSE-FRANCE

19 03 2013

**Compte rendu de l'intervention
au petit déjeuner du lundi 18 mars 2013**

de

**Son Excellence Monsieur Tomasz Orłowski,
Ambassadeur de Pologne à Paris**

sur le thème :

« *La Pologne et l'avenir de la défense européenne* »

Le point central de l'intervention de l'Ambassadeur de Pologne à Paris, Monsieur Tomasz Orłowski, a été de souligner **l'effort polonais en faveur de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC)**. Lors de sa présidence du Conseil de l'UE en 2011, la Pologne a maintes fois présenté ses ambitions pour bâtir une Europe de la Défense.

Dans son introduction, M. Orłowski a insisté sur **le niveau des dépenses de défense polonaises** (1,95% du PIB, environ 8 milliards d'euros) et sur **l'importance de la confiance** dans les questions de sécurité. Il y a eu dans le passé des moments au cours desquels la confiance entre Européens n'était pas suffisamment établie (achat de 48 F16 en 2003 par la Pologne, vente du Mistral à la Russie en 2011).

Son exposé était structuré autour de **3 questions** sur la complémentarité stratégique entre l'OTAN et l'UE, l'industrie de défense européenne et l'avancée institutionnelle de la PSDC.

Premièrement, **la PSDC ne pourra pas se développer à 27**. En 2011, l'initiative polonaise pour une **coopération structurée permanente** n'a pas été suivie. Pour M. Orłowski, Il est préférable de s'orienter vers des regroupements de pays comme le « **Weimar plus** » (avec Italie et Espagne). De plus, il faudrait établir des consultations bilatérales afin d'avancer petit à petit avec les pays réticents vers l'idée de la PSDC.

Deuxièmement, l'Ambassadeur a souligné que **les acquisitions polonaises en cours sont tournées vers le marché européen**. Un appel d'offre pour 70 **hélicoptères multi-usages** pour la marine, les forces spéciales et le transport est en cours. La Pologne souhaite également se doter d'un dispositif volant anti-sous-marin par une procédure accélérée d'ici 2014. Varsovie souhaite acquérir des **hélicoptères de combat** du type Tigre à partir de 2018. En novembre 2012, la Pologne a signé une lettre d'intention pour des **avions multi-rôles** de ravitaillement en vol et de transport d'ici à 2020 en favorisant l'offre française. Enfin, la **marine** devrait être prochainement modernisée et redimensionnée.

Troisièmement, il serait tout à fait normal que 70 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, **l'Europe s'occupe elle-même de sa défense**. Pour cela, en 2011, la Pologne a proposé deux initiatives : les **battlegroups**, qui pourraient devenir permanents, et la création d'un **quartier général autonome pour les opérations européennes**. Toutefois, Londres a montré sa méfiance envers les propositions de Varsovie, Paris et Berlin en opposant son veto. Il faudrait trouver des solutions pour surmonter des « vetos institutionnels d'un ou deux pays qui bloquent toute capacité de rapprochement » au sein de l'UE et de l'OTAN.

M. Orlowski a souligné les **bonnes relations avec la France**. Il a salué la présence française dans les exercices de l'OTAN en Pologne en septembre 2013. Il a également souligné la participation de 20 instructeurs militaires polonais dans l'**EU Training Mission Mali** (EUTM) bien que l'opinion publique en Pologne n'était pas favorable.

Lors du débat, les questions ont porté sur l'armée polonaise et sur le scepticisme européen en Grande-Bretagne.

- **L'armée en Pologne est « sacro-sainte »**. De plus, il n'existe pas de procédure parlementaire pour envoyer des troupes. Il suffit d'une décision du président.
- La Pologne travaille actuellement sur sa **revue stratégique** (comparable au livre blanc français mais pas publique). Celle-ci définit les efforts de défense en mettant l'OTAN avant la PSDC et les accords bilatéraux, par exemple avec l'Ukraine.
- La Grande-Bretagne vit un moment difficile pour des raisons intérieures, mais avec le temps, le **pragmatisme britannique** fait qu'ils vont se tourner à nouveau vers l'Europe.